

AISNE' mag

LE MAGAZINE DE NOTRE DÉPARTEMENT

#AISNEmag | édition spéciale -
Automne 2021

*Le Département
à votre service*



SOMMAIRE

ÉDITION SPÉCIALE
AUTOMNE 2021

VOTRE TERRITOIRE

- 4-5 Collectivités territoriales : qui fait quoi ?
- 6-7 Le Département : comment ça marche ?

VOS ÉLUS

- 8-9 Nicolas Fricoteaux, président du Conseil départemental de l'Aisne
- 10-11 42 conseillers départementaux à vos côtés
- 12-13 Vos élus par canton

LE DÉPARTEMENT DANS VOTRE QUOTIDIEN

- 14-15 Insertion et retour à l'emploi, famille et protection de l'enfance
- 16-17 Autonomie, grand âge et handicap
- 18-19 Collèges, jeunesse, citoyenneté et mémoire
- 20-21 Ruralité et solidarité territoriale
- 22-23 Attractivité et tourisme
- 24-25 Transition écologique et développement durable
- 26-27 Action culturelle et patrimoine
- 28-29 Habitat et stratégie logement
- 30-31 Équipements départementaux et infrastructures
- 32-33 Transition et stratégie numérique
- 34-35 Sports et Terre de jeux
- 36-37 Administration générale et budget

Vous ne recevez pas le magazine ?
Contactez-nous sur notre site
www.aisne.com

AISNEmag - édition spéciale est une publication du Conseil départemental de l'Aisne - rue Paul Doumer - 02013 Laon Cedex - 262 000 exemplaires - édition spéciale automne 2021

Contact : www.aisne.com - Directeur de la publication : Nicolas FRICOTEAUX - Rédacteur en chef : Laure MICHAUX - Rédaction et photos : Karine DE BACKER - François-Xavier DESSIRIER - Laure MICHAUX - Arnaud PETIT - Mise en page : Thibaut PLOMION - Service communication CD02 - Imprimerie : ROTO AISNE GAUCHY - Distribution : LA POSTE - AISNEmag est consultable et téléchargeable sur www.aisne.com





Nicolas FRICOTEAUX

Président du Conseil départemental de l'Aisne

Unis et solidaires à vos côtés

Solidarité envers les Axonais, modernisation des collèges, entretien des routes, soutien au monde associatif et culturel... **Le Département vous accompagne au quotidien.**

Suite au renouvellement de l'assemblée départementale, je vous propose un numéro hors-série de votre magazine *AISNE'Mag*, afin de **mettre en lumière les missions de service public qu'accomplissent pour vous les 2 500 agents du Conseil départemental et les 42 conseillers départementaux que vous venez d'élire.**

Quelles sont les missions du Département ? Comment le Département accompagne chaque Axonais au quotidien ? Quelles sont nos ambitions pour l'avenir de l'Aisne ? Ce numéro spécial fait le point sur **les domaines d'intervention du Département, à votre service, chaque jour.**

Avec vous et pour vous, nous voulons poursuivre le travail engagé en matière de retour à l'emploi, d'accompagnement de nos seniors et personnes en situation de handicap, de protection de l'enfance ; pour le développement de l'attractivité de nos territoires par les usages numériques et la fibre, l'entretien du réseau routier ; pour soutenir la jeunesse ; pour attirer des professionnels de santé dans l'Aisne ; pour agir pour l'avenir tout en maintenant l'équilibre budgétaire.

Nous défendons, depuis 6 ans déjà, **un service public de qualité et de proximité.** Aujourd'hui nous poursuivons avec une volonté intacte ces missions ; des missions parfois peu connues mais qui ont un réel impact sur votre quotidien.

Vous avez choisi de nous renouveler votre confiance et nous sommes déjà pleinement investis **pour répondre à vos attentes, pour défendre notre ambition pour l'Aisne, unis et solidaires, à vos côtés.**

Toute l'actualité du Département sur :

 www.aisne.com

 [facebook / departement.aisne02](https://www.facebook.com/departement.aisne02)

COLLECTIVITÉS TERRITORIALES : QUI FAIT QUOI ?

Région, Département, communes, intercommunalités... Au quotidien, diverses collectivités territoriales mettent leurs compétences au service de la population. Mais qui fait quoi ? Il est parfois difficile de savoir vers qui se tourner pour une demande de bourses, pour la gestion des ordures ménagères ou pour une demande de subvention pour un club sportif.

En France, il existe **3 types de collectivités territoriales** :

- les Régions,
- les Départements,
- les communes et intercommunalités.

Chaque collectivité a **des compétences** qui lui sont propres et exclusives et d'autres partagées. Ces compétences sont dites administratives et sont différentes de celles de l'Etat. Elles s'exercent **sur un territoire bien précis**.



RÉGION HAUTS-DE-FRANCE

La Région est gérée par le Conseil régional qui rassemble **les conseillers régionaux** élus par les habitants via un scrutin de liste.

COMPÉTENCES DE LA RÉGION

- Formation-enseignement (apprentissage, enseignement supérieur, lycées...)
- Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs (subventions sportives, protection du patrimoine...)
- Aménagement du territoire
- Infrastructures et transports (transports ferroviaires régionaux...)
- Environnement (classement des réserves naturelles régionales, plan régional de la qualité de l'air...)
- Logement et habitat
- Vie économique (aides au développement, schéma régional de développement économique...)



DÉPARTEMENT DE L' AISNE

Le Département est géré par le Conseil départemental. Les élus sont **les conseillers départementaux** siégeant en assemblée départementale. Chaque canton de l'Aisne élit 2 conseillers (voir pages 6 et 7).

COMPÉTENCES DU DÉPARTEMENT

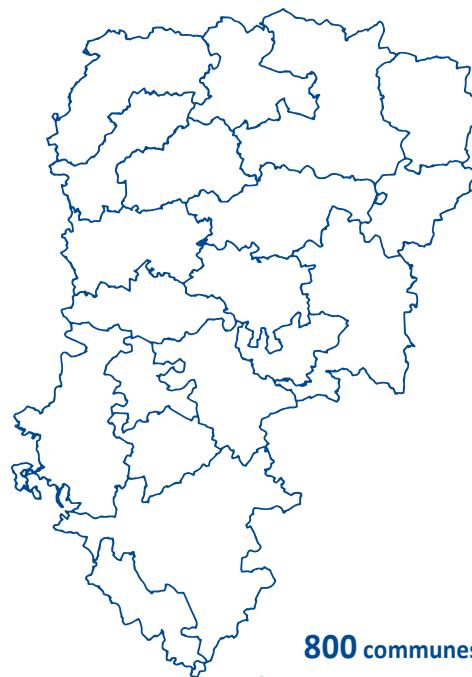
- Action sociale et médico-sociale (protection de l'enfance, insertion, handicap, allocations individuelles de solidarité, maintien des seniors à domicile...)
- Formation-enseignement (collèges)
- Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs (subventions sportives et culturelles, archives départementales, protection du patrimoine...)
- Aménagement du territoire et infrastructures (voirie départementale)
- Environnement (plan départemental de gestion des déchets...)
- Logement et habitat (aides, fonds social du logement...)
- Sécurité (financement du Service Départemental d'Incendie et de Secours...)

INTERCOMMUNALITÉS ET COMMUNES

Dans les 800 communes de l'Aisne, les électeurs élisent par scrutin de liste des **conseillers municipaux** qui élisent ensuite un maire. Les conseillers communautaires siégeant dans les intercommunalités sont issus de ces conseils municipaux.

COMPÉTENCES DES INTERCOMMUNALITÉS ET/ OU COMMUNES

- Action sociale (CCAS, crèches...)
- Formation-enseignement (écoles maternelles et primaires)
- Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs (bibliothèques, écoles de musique, centres de loisirs, manifestations culturelles...)
- Aménagement du territoire (permis de construire, autorisation de travaux...)
- Infrastructures et transports (transports urbains, voirie communale...)
- Environnement (déchets, eau potable...)
- Logement et habitat (financement, plan local de l'habitat...)
- Sécurité (circulation, stationnement, police municipale...)
- Compétences au nom de l'Etat (état-civil, élections...)



800 communes
19 intercommunalités
 (dont 14 Communautés de communes
 et 5 Communautés d'agglomération)

LE DÉPARTEMENT : COMMENT ÇA MARCHE ?



Président, vice-président, commission permanente, commissions d'études... Comment est géré le Département ?

Les conseillers départementaux

Le Conseil départemental de l'Aisne est administré par **42 conseillers départementaux** élus en binôme (1 homme et 1 femme) sur les 21 cantons que compte le département. **L'exécutif est confié au président**, élu au scrutin majoritaire par l'ensemble des conseillers réunis en assemblée départementale.

L'assemblée départementale

Elle se réunit au moins **une fois par trimestre en séance plénière et publique** pour voter le budget, débattre et se prononcer sur les projets stratégiques, les politiques départementales. Les délibérations de l'assemblée, contrôlées par le préfet, sont publiées sur www.aisne.com et mises à disposition du public sous forme d'un recueil aux Archives départementales.

La commission permanente

Les élus départementaux y statuent sur les affaires courantes et gèrent **le suivi des dossiers** pour assurer la continuité de l'action du Conseil départemental entre ses réunions plénières.

Les commissions d'études

Tous les conseillers siègent au moins dans l'une des **9 commissions d'études thématiques** et étudient les dossiers avant qu'ils ne soient soumis au vote de l'assemblée départementale.

9 COMMISSIONS D'ÉTUDES

- 1 Finances et administration générale (présidente Jocelyne Dogna)
- 2 Education et jeunesse (présidente Roselyne Caille)
- 3 Agriculture, laboratoire, tourisme (président Jérôme Duverdier)
- 4 Equipements départementaux et infrastructures (président Yann Rojo)
- 5 Sport et action culturelle (président Paul Mougenot)
- 6 Affaires sociales, solidarité, autonomie, habitat (présidente Carole Deruy)
- 7 RSA, insertion, retour à l'emploi (présidente Marie-Françoise Bertrand)
- 8 Environnement, développement durable (président Stéphane Linier)
- 9 Aménagement du territoire, politique territoriale (présidente Françoise Champenois)



LE PRÉSIDENT DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL

Le **président** prépare et met en œuvre les délibérations de l'assemblée départementale, exécute les décisions budgétaires et dirige les services départementaux. Il dispose également d'un pouvoir de police pour la gestion patrimoniale et domaniale départementale et

signe les conventions et contrats au nom du Conseil départemental. Il est le représentant du Département dans l'ensemble des cérémonies officielles. **Nicolas Fricoteaux a été réélu en juillet 2021 à la tête du Département de l'Aisne.**



LES VICE-PRÉSIDENTS



Pour le suppléer dans ses tâches, le président délègue une partie de ses attributions aux **vice-présidents** qui disposent chacun d'une délégation thématique. En juillet, 12 vice-présidents ont été élus au sein du Conseil départemental de l'Aisne.

- A** Transition écologique et développement durable : **Michèle Fuselier** (1^{ère} vice-présidente)
- B** Ruralité et Solidarité territoriale : **François Rampelberg** (2^e vice-président)
- C** Insertion et retour à l'emploi, Famille et Protection de l'Enfance : **Isabelle Létrillart** (3^e vice-présidente)
- D** Habitat et stratégie logement : **Freddy Grzeziczak** (4^e vice-président)
- E** Sport et Terre de jeux : **Colette Blériot** (5^e vice-présidente)
- F** Transition et stratégie numérique : **Thomas Dudebout** (6^e vice-président)
- G** Collèges, jeunesse, citoyenneté et Mémoire : **Isabelle Ittelet** (7^e vice-présidente)
- H** Attractivité et Tourisme : **Pascal Tordeux** (8^e vice-président)
- I** Autonomie, Grand âge et Handicap : **Anne Maricot** (9^e vice-présidente)
- J** Action culturelle et Patrimoine : **Nicolas Rébérot** (10^e vice-président)
- K** Administration générale et Budget : **Jeanne Roussel** (11^e vice-présidente)
- L** Équipements départementaux et Infrastructures : **Mathieu Fraise** (12^e vice-président)

NICOLAS FRICOTEUX, RÉÉLU PRÉSIDENT DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL



Elu président du Conseil départemental de l'Aisne en 2015, Nicolas Fricoteaux a été reconduit dans ses fonctions cet été. Emploi, attractivité, transition environnementale... à la tête d'une majorité renforcée, le président amplifiera la dynamique engagée sur les 7 années à venir.

Réélu dès le premier tour, vous avez souligné le faible taux de participation des électeurs. Quelles conclusions en tirez-vous ?

C'est un problème de fond qui traduit un état d'esprit qui se développe. Nous vivons dans une société de plus en plus individualiste, qui ne s'investit pas dans l'action publique. Par conséquent, **nous devons redonner du sens à la citoyenneté**, retrouver la propension à œuvrer collectivement pour construire **une société qui rassemble**. Paraphrasons Kennedy : « *Ne vous demandez pas ce que votre pays peut faire pour vous, mais ce que vous pouvez faire pour votre pays.* »

Par ailleurs, les citoyens ne connaissent pas suffisamment l'action du Département. Nous devons mieux expliquer nos politiques, actions et compétences. C'est l'objectif de ce numéro spécial d'*AISNE'mag*.

Votre premier mandat était axé sur la recherche d'une stabilité budgétaire et la volonté de faire entendre la voix de l'Aisne... Objectifs atteints ?

Nous étions en grande difficulté : dette, fiscalité... tous les leviers permettant d'investir avaient été actionnés. Pour **retrouver une**

trajectoire vertueuse, nous avons revisité les dispositifs pour les rendre plus efficaces et réduire des dépenses là où elles pouvaient l'être.

Cependant le vrai problème et qui n'est pas vraiment réglé, c'est que la décentralisation n'a pas été suffisamment accompagnée : l'Etat a donné aux Départements la possibilité d'agir, mais sans moyens suffisants. L'Aisne ayant des retards en termes d'infrastructures et de développement économique, **le fossé avec d'autres Départements, notamment métropolitains, s'est creusé.**

Avec la quasi-totalité des élus axonais, **nous avons donc interpellé l'Etat pour qu'il agisse et nous avons obtenu des avancées notables** : péréquation entre les territoires, doublement de la RN2, Cité de la francophonie à Villers-Cotterêts, pacte Sambre-Avesnois-Thiérache, développement du réseau de téléphonie mobile, tout cela va dans le bon sens mais il reste encore beaucoup à faire.

Le Département est donc sorti de l'ornière ?

Notre travail porte ses fruits. **Le réseau fibre**, financé par les collectivités axonaises, sous maîtrise d'ouvrage de l'USEDA (Union des Secteurs d'Energie du Département de l'Aisne), est en avance sur beaucoup d'autres Départements. C'est un atout pour attirer des habitants et des investisseurs : les DMTO (droits de mutation à titre onéreux), tirés des transactions immobilières, progressent. **L'Aisne a toutes les chances de profiter d'un rebond mais nous devons encore gagner en visibilité...** L'Aisne est un territoire peu connu mais qui a **de nombreux atouts à faire valoir !**

Quels seront vos grands axes de travail pour les 7 années à venir ?

Il y a 3 **domaines essentiels sur lesquels nous allons agir** : **le numérique, la transition environnementale et le retour à l'emploi.**

Concernant la **transition numérique**, si nous sommes en avance en matière d'infrastructures, nous devons développer les usages de ces outils et faire preuve d'innovation.

En matière de **transition environnementale**, il est impossible de se tenir en dehors de l'effort collectif, c'est une obligation morale et de survie pour l'humanité. Nous devons continuer d'adapter nos façons d'agir, avec davantage d'ampleur, et encourager les collecti-

tivités et partenaires que nous finançons à faire de même.

En matière d'**insertion**, le défi est de taille : **notre approche doit être sociétale** et non plus sociale ; c'est-à-dire aider chaque bénéficiaire du RSA à trouver sa place dans la société et ne pas seulement se contenter du versement d'une allocation de subsistance.

Comment le Département peut-il innover dans ce domaine ?

Il faut changer d'état d'esprit, améliorer encore le plan Aisne Actifs Plus, inventer de nouveaux dispositifs : nous consacrons 115 M€ cette année pour le versement d'une allocation qui aide à peine à survivre et qui n'améliore pas le vivre ensemble.

Donner une place à chacun, cela signifie, en particulier, insérer grâce au travail, parfois aussi par l'engagement associatif. C'est aider à lever les blocages de toutes natures. Une grande partie des bénéficiaires peut monter en compétences pour décrocher un emploi, mais nous pourrions également créer un nouveau type d'emplois dits « de soutien ». Nous l'avons fait suite à la crise COVID, avec des postes en renfort des auxiliaires de vie. Il y a, sans doute, beaucoup d'autres initiatives à développer, dans les EHPAD, dans nos quartiers et nos villages et, à coup sûr, dans le cadre de la transition écologique.

Le retour à l'emploi sera donc un chantier prioritaire pour le Département ?

Les solidarités humaines sont notre cœur de compétence. Nous continuerons à œuvrer pour garantir **l'autonomie des seniors**, à domicile et en établissements ; nous accentuerons nos efforts pour **l'inclusion des personnes en situation de handicap** et pour leur accompagnement ; nous demeurerons mobilisés sur les questions de **protection de l'enfance** et de **prévention des difficultés.**

La fracture sociale doit être réduite et **l'emploi est une clef essentielle.** Il faut donc redonner à l'insertion un modèle qui soit proche de celui du monde du travail. Beaucoup de personnes, auxquelles une nouvelle chance est donnée, parviennent à retrouver un emploi stable.

Nous aurons donc réussi ce mandat si **nous changeons en profondeur notre modèle de solidarité en le rendant beaucoup plus inclusif !**

« L'insertion par l'emploi : un enjeu de société ! »



42 conseillers départementaux



RIBEMONT



LEBEAU
Véronique



LINIER
Stéphane

BOHAIN-EN-VERMANDOIS



MOLET
Delphine



ROJO
Yann

SAINT-QUENTIN 1



BLÉRIOT
Colette



LOCQUET
Jean-Pierre

SAINT-QUENTIN 2



DUDEBOUT
Thomas



GRUNY
Pascale

SAINT-QUENTIN 3



DOGNA
Jocelyne



GRZEZICZAK
Freddy

TERGNIER



GALL
Aurélien



VARLET-
CHÉNOT
Caroline

VIC-SUR-AISNE



BATONNET
Sarah



RÉBÉROT
Nicolas

CHAUNY



LIRUSSI
Mario



MARCHIONNI
Fabienne

SOISSONS 1



CHAMPENOIS
Françoise



TORDEUX
Pascal

SOISSONS 2



BOBIN
David



LÉTRILLART
Isabelle

VILLERS-COTTERÊTS



LAZARO
Patrice



ROUSSEL
Jeanne

ESSÔMES-SUR-MARNE



DUCLOS
Dominique



MARICOT
Anne

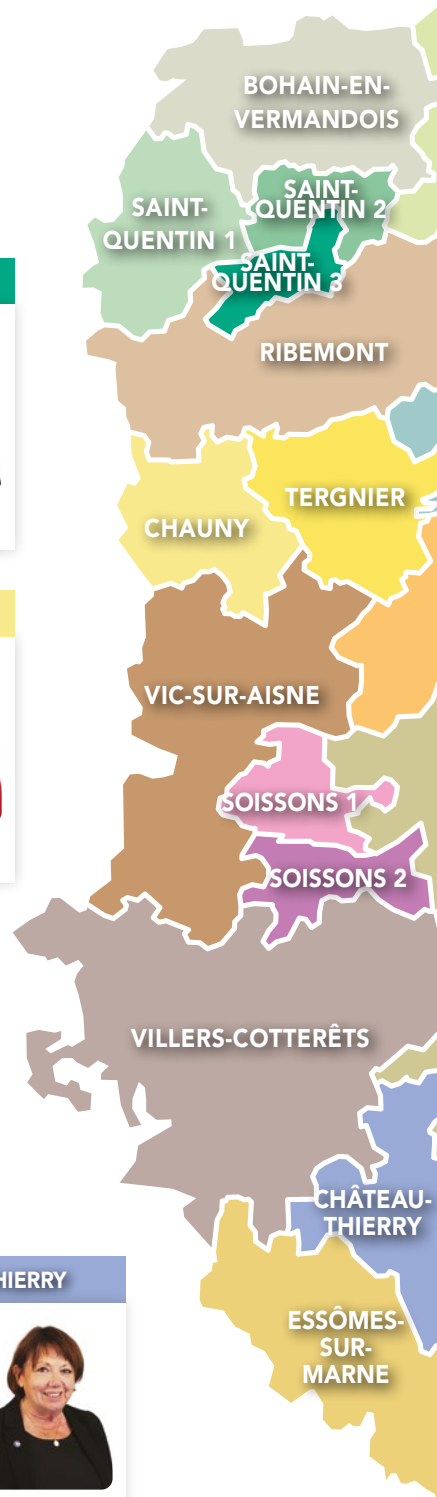
CHÂTEAU-THIERRY



EUGÈNE
Sébastien



FUSELIER
Michèle





Vos élus par canton

GUISE



CAIL
Roselyne



COCHET
Hugues

HIRSON



DUVERDIER
Jérôme



NICOLAS
Mélanie

VERVINS



BERTRAND
Marie-Françoise



FRICOTEAUX
Nicolas

MARLE



ITTELET
Isabelle



VERZELEN
Pierre-Jean

LAON 1



FRAISE
Mathieu



TUJEK
Annie

LAON 2



DÉLEROT
Thierry



FOURNIÉ-
TURQUIN
Brigitte

FÈRE-EN-TARDENOIS



DERUY
Carole



RAMPENBERG
François

VILLENEUVE-SUR-AISNE



MOUGENOT
Paul



VENET
Coralie

Retrouvez la fiche détaillée de
chaque élu sur : www.aisne.com

INSERTION ET RETOUR À L'EMPLOI, FAMILLE ET PROTECTION DE L'ENFANCE

Chef de file des solidarités humaines, le Département soutient tous les Axonais à chaque étape de la vie. 6 UTAS (Unités Territoriales d'Action Sociale) réparties sur l'ensemble du département accompagnent les habitants au quotidien pour la protection de l'enfance, l'aide à la famille et à la personne, l'insertion sociale et professionnelle...

INSERTION ET RETOUR À L'EMPLOI

Le Département gère le financement de l'**allocation RSA (Revenu de Solidarité Active)**, **113,4 M€ en 2021**, et propose un **accompagnement social et/ou professionnel** aux bénéficiaires. Avec le **plan Aisne Actifs Plus**, il mène une politique sociale d'insertion (4,9M€ en 2021) volontaire pour accompagner le **retour vers l'emploi des personnes bénéficiaires**. Chantiers d'insertion, aide aux entreprises qui recrutent, maintien du RSA pour les activités agricoles saisonnières, clauses d'insertion dans les marchés publics, le dispositif s'est étoffé d'un site d'emploi local **aisne-actifs.com qui met en relation entreprises et demandeurs d'emploi**.

ACCOMPAGNEMENT SOCIAL

En 2021, 270 M€ sont alloués à l'accompagnement social. Difficultés sociales, budgétaires, familiales, relationnelles, le Département propose **aide et soutien aux Axonais** en recherche de solutions pour les accompagner au mieux. **Six Unités Territoriales d'Action Sociale (UTAS)** sont réparties sur le territoire. Les agents du Département y répondent aux demandes des familles en matière de logement, insertion, parentalité, perte d'autonomie, accès aux droits... En 2020, 3 250 permanences sociales se sont tenues partout dans l'Aisne.



PROTECTION DE L'ENFANCE

La **protection de l'enfance** est une des missions prioritaires du Département. Accompagnement des familles, actions de prévention à domicile, protection des mineurs en danger, CRIP (Cellule de Recueil des Informations Préoccupantes), le Département déploie d'importants moyens pour **assurer aux enfants les meilleures conditions d'épanouissement et d'éducation.**

76 M€ en 2021

1 900 enfants placés

800 assistants familiaux

230 mineurs non accompagnés confiés au Département



PMI (PROTECTION MATERNELLE ET INFANTILE)

Avec ses 86 lieux de consultation dont 2 antennes mobiles, la PMI (**Protection Maternelle et Infantile**) du Département assure **le suivi des femmes enceintes et des enfants de 0 à 6 ans**, le soutien à la parentalité... La PMI accorde **les agréments** aux assistants maternels, familiaux et structures de la petite enfance (crèche, halte-garderie...) et réalise les bilans de santé en école maternelle.

86 lieux de consultation dans l'Aisne

90 professionnels de santé

4 200 assistants maternels agréés

ADOPTION

Le Département délivre **l'agrément pour une adoption en France ou à l'étranger**, recueille les enfants confiés par leurs parents en vue d'adoption et accompagne les personnes à la recherche de leurs origines.



LA PAROLE À...

ISABELLE LÉTRILLART • vice-présidente, Insertion et retour à l'emploi, Famille et protection de l'enfance

« **Pour que chacun trouve sa place dans notre société et bâtisse un projet de vie, nous mobiliserons tous nos moyens pour le retour à l'activité. Notre plan Aisne Actifs Plus va prendre de l'ampleur pour répondre à la demande des entreprises en manque de main-d'œuvre et pour proposer une solution à chacun. Accompagner les familles au quotidien demeure notre cœur d'action, nous répondons présents !** »

AUTONOMIE, GRAND ÂGE ET HANDICAP

La prise en charge des personnes en situation de handicap et des seniors est une des principales politiques sociales du Département. Aides financières, matérielles, accompagnement, animations, sont déployés pour permettre à chacun de vivre sereinement à domicile ou en établissement.



L'APA ET LES AIDES MATÉRIELLES

Le Département accorde l'**Allocation Personnalisée d'Autonomie (APA)** aux **personnes âgées de plus de 60 ans**, pour leur permettre de vivre à domicile ou chez un accueillant familial malgré la perte d'autonomie ou pour régler une partie du tarif dépendance en établissement. Quand la situation le nécessite, il verse en complément l'**Aide Sociale à l'Hébergement (ASH)**. Pour faciliter le maintien à domicile, le Département propose **des aides matérielles** (portage de repas, aide-ménagère, aide à domicile...) et accompagne les seniors souhaitant effectuer des **travaux d'adaptation de leur logement**.

61,2 M€ en 2021

8 000 bénéficiaires

61 établissements d'hébergement
(EHPAD, résidences autonomie)

48 services d'aide à domicile autorisés

LE SAVIEZ-VOUS?

Le Département fixe le tarif des prestations des services d'aide à domicile, résidences autonomie et EHPAD (Établissements d'Hébergement pour Personnes Âgées Dépendantes) qu'il contrôle et autorise, et accorde l'agrément des accueillants familiaux.

ACTIONS DE PRÉVENTION DE LA PERTE D'AUTONOMIE



Dans le cadre de la Conférence des financeurs et en partenariat avec associations, structures publiques et entreprises, le Département met en place des actions pour prévenir la perte d'autonomie des seniors. En

2021, ce sont **72 actions portées par 47 structures** qui sont proposées gratuitement aux seniors dans l'Aisne.

En EHPAD, le Département intervient dans la mise en place d'actions de maintien de l'autonomie (activités culturelles et récréatives) et d'outils de réalité virtuelle pour les activités ludiques.



HANDICAP

La **Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH)** est le guichet unique dans l'Aisne. Afin de compenser la perte d'autonomie des personnes en situation de handicap, le Département verse, sous certaines conditions, la **Prestation de Compensation du Handicap (PCH)**. Les services de la MDPH gèrent également la prise en charge du transport des élèves en situation de handicap et l'octroi d'aides facilitant le quotidien, comme la Carte Mobilité Inclusion (CMI). Le schéma départemental de l'autonomie 2018-2022 prévoit la **création de 100 places** pour les seniors, dans des établissements et services accueillant des personnes handicapées.



LA PAROLE À...

ANNE MARICOT • vice-présidente du Conseil départemental de l'Aisne, Autonomie, grand âge et handicap

« Le bien-être de nos aînés est une préoccupation constante. Nous mettons tout en œuvre afin de **rendre les métiers de l'aide à domicile plus attractifs**, mieux **former les aidants** et consacrer davantage de moyens à l'**adaptation des logements au vieillissement**. Habitat inclusif, maintien à domicile, nous travaillons avec les structures axonaises sur ces enjeux prioritaires. La domotique et le développement des usages numériques nous permettront également de **vivre plus longtemps à domicile, en toute autonomie.** »

COLLÈGES, JEUNESSE, CITOYENNETÉ ET MÉMOIRE

Construction et entretien des collèges départementaux, restauration collective, bourses, ENT (Environnement Numérique de Travail), dispositif « CAP'Jeunes »... Au quotidien, le Département accompagne les jeunes générations pour favoriser leur réussite !



57 collèges départementaux et 13 privés

6,4 M€ de travaux dans les collèges

1,8 M de repas servis aux collégiens

4,70 € par repas/jour à la charge du Département

570 000 € de bourses pour **3 700** bénéficiaires

COLLÈGES DÉPARTEMENTAUX

Réhabilitation et construction

Le Conseil départemental assure l'entretien quotidien, l'équipement (tables, chaises, réfectoires et cuisines...) et les travaux de réfection, réhabilitation ou reconstruction des **57 collèges départementaux**. En 2020, le Département a consacré **6,4 M€ aux travaux de réfection / réhabilitation des collèges**.

Equipement numérique

Le Département déploie tous les moyens nécessaires à l'**utilisation du numérique au collège** : réseaux, ordinateurs, tablettes, tableaux blancs interactifs... L'ENT (Environnement Numérique de Travail), mis en ligne par le Département, est ouvert aux parents, collégiens et professeurs pour **favoriser les échanges et la communication entre les familles et les équipes éducatives**.

Restauration

Chaque année, **1,8 million de repas sont servis aux collégiens axonais**. Le Conseil départemental, qui participe à hauteur de 4,70 € par repas et par jour, s'est engagé dans une politique privilégiant les circuits courts et la réduction des déchets alimentaires, pour le bien-être de tous.

Entretien

Au quotidien, **près de 450 agents du Département** œuvrent dans les collèges départementaux pour en assurer l'**entretien et le fonctionnement** (accueil, nettoyage, maintenance, espaces verts, restauration...).

Bourses

La bourse départementale aux collégiens a pour objectif d'**aider les familles axonaises à acquitter les frais de demi-pension ou d'internat**.

CAP'JEUNES

Avec « CAP'Jeunes », un jeune de 16 à 21 ans s'engage auprès d'une collectivité d'accueil : en échange de **35 ou 70 heures d'action citoyenne** (travaux paysagers, peinture, entretien de locaux, archivage...), il reçoit une indemnité du Département et de la collectivité pour couvrir une dépense « utile » (permis de conduire, ordinateur...).

Un dispositif gagnant/gagnant !

500 jeunes Axonais en 1 an

32 000 heures de travail

120 collectivités d'accueil



OFFRE PÉDAGOGIQUE

Si apprendre est nécessaire, se cultiver l'est tout autant. Le Département propose aux enseignants **diverses actions pédagogiques et culturelles** (histoire, patrimoine, archives, sensibilisation au développement durable...) adaptées aux différents niveaux de scolarité.

Consultez le livret des offres pédagogiques sur : www.aisne.com

CITOYENNETÉ ET MÉMOIRE

Le Département associe les jeunes Axonais à la **commémoration des grands événements de notre Histoire**. Animations pédagogiques, veillées, marches... sont l'occasion de **transmettre la mémoire aux jeunes générations**.



LA PAROLE À...

ISABELLE ITTELET • vice-présidente du Conseil départemental de l'Aisne, Collèges, jeunesse, citoyenneté et Mémoire

« Donner les meilleures conditions de réussite à chaque élève, accompagner les jeunes vers l'emploi, leur donner l'envie de s'investir, **chaque jour le Département œuvre pour la jeunesse** ! Dans les années à venir nous avons l'ambition de développer ces dispositifs. Nous commémorons également les 80 ans de 39-45, **un cycle de mémoire qui associe les collèges pour sensibiliser les jeunes générations.** »

RURALITÉ ET SOLIDARITÉ TERRITORIALE

Le Département est engagé auprès des élus locaux dans leurs projets d'aménagement du territoire, avec un objectif : améliorer le cadre de vie des Axonais et renforcer l'attractivité de notre département.

SOUTIEN AUX COLLECTIVITÉS LOCALES

Le Département soutient et accompagne les communes et intercommunalités dans leurs projets d'aménagement du territoire et de service à la population. Il demeure **le partenaire essentiel des communes et intercommunalités**.

AISNE PARTENARIAT VOIRIE (APV)

Au titre de la solidarité départementale, ce dispositif accompagne les collectivités adhérentes dans la **réalisation d'investissements en matière de voirie**. Le Département participe à hauteur de 150 % de l'apport des communes et intercommunalités pour leurs travaux. Un euro de subvention du Département génère 5 € de travaux pour les entreprises, soit 60 M€ au total pour 2020/2021.



12 M€ en 2021

AISNE PARTENARIAT INVESTISSEMENT (API)

Écoles, santé, équipements sportifs et culturels... le Département soutient les communes et intercommunalités dans leurs **projets d'aménagement du territoire** via son dispositif de solidarité : Aisne Partenariat Investissement (API).



8,7 M€ en 2021



Routes, trottoirs, aménagements de sécurité, mise en accessibilité des bâtiments, restauration du patrimoine... L'ADICA (Agence Départementale d'Ingénierie pour les Collectivités de l'Aisne) aide et accompagne ses adhérents (communes, syndicats, intercommunalités...) dans le **montage administratif et technique de leurs opérations de travaux**, principalement dans les domaines de la voirie, du bâtiment et de l'énergie.

177 conventions de prestation

130 conventions pour l'ENT

636 adhérents

2,31 M€ de travaux sous Maîtrise

d'œuvre de l'ADICA



ATTIRER DES PROFESSIONNELS DE SANTÉ

La santé est une préoccupation majeure des Axonais. Avec la cinquième plus faible densité médicale de France métropolitaine, le département de l'Aisne souffre d'un manque criant de professionnels de santé. Pour apporter des réponses à cette problématique, **le Conseil départemental a approuvé son Plan Santé**. Objectif : inciter des généralistes à s'installer dans l'Aisne. Plus de **60 000 €** permettront de renforcer l'attractivité de notre territoire.

Le Département et l'Agence Régionale de Santé (ARS) ont lancé **un programme d'actions concrètes** : prime incitative pour les étudiants de 3^e cycle en stage complet dans l'Aisne, dédommagement des maîtres de stage universitaires, subventions via l'API (Aisne Partenariat Investissement) de maisons de santé et de matériel...



LA PAROLE À...

FRANÇOIS RAMPENBERG • vice-président du Conseil départemental de l'Aisne, Ruralité et Solidarité territoriale

« Nous continuerons à **nous battre pour nos territoires ruraux**. Nous accompagnerons les collectivités qui investissent pour **améliorer le cadre de vie et développer de nouveaux services**. Le Plan Santé est un exemple de la mobilisation de tous pour réunir les conditions favorables pour le maintien de services à la population. **Unis et solidaires, nous ferons de l'Aisne un territoire davantage attractif, où il fait bon vivre !** »

ATTRACTIVITÉ ET TOURISME

Si le Département entend faire connaître ses richesses naturelles et son patrimoine culturel, il mise aussi sur la qualité de vie qu'il peut offrir aux nouveaux arrivants.



Destination loisirs !

Un environnement de qualité, des paysages attrayants, l'Aisne a tout pour séduire les touristes ! **317 circuits de randonnée sur 3 000 km de parcours** sont valorisés à travers le Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée (PDI PR). Les **véloroutes et voies vertes** sont en plein essor avec 300 km en circuits dédiés, dont la "scandibérique", d'**Hirson** à

Quierzy. L'Aisne propose une **offre touristique variée**, avec le Center Parcs (800 000 nuitées/an), des hébergements insolites, campings, gîtes... Sans oublier les **sites de loisirs**, comme Axo'plage, base de loisirs départementale de **Monampiteuil** où 1,3 M€ sont investis pour développer mini-golf, tyrolienne géante, aquaparc gonflable et wake park.

AGENCE AISNE TOURISME

Pour booster son attractivité, le Conseil départemental s'appuie sur l'agence **Aisne Tourisme** qui accompagne les acteurs publics et privés dans les projets visant à **renforcer et diversifier l'offre touristique**. Parallèlement, l'agence modernise l'identité « J'aime l'Aisne » et la positionne en véritable marque d'accueil. **Pour 2021, le soutien du Département s'élève à 1,5 M€.**

L'AGENCE
AISNE
TOURISME

AU CŒUR DE VOS PROJETS



CENTRE D'ACCUEIL DU VISITEUR DU CHEMIN DES DAMES - CAVERNE DU DRAGON

Implanté sur le site de la **Caverne du Dragon**, le Centre d'Accueil du Visiteur du Chemin des Dames est dédié au **tourisme de mémoire**. Destiné à transmettre aux nombreux visiteurs, de tous pays et toutes générations, l'histoire de ce territoire, il est également la **porte d'entrée des sites de la Grande Guerre dans l'Aisne**. Les agents du Département y proposent des expositions, des visites guidées de la Caverne et des sites du Chemin des Dames, des animations pédagogiques et une programmation culturelle variée. Un atout pour le tourisme axonais !

LDAR



Le **Laboratoire Départemental d'Analyses et de Recherche (LDAR)** du Conseil départemental est un pôle d'expertise scientifique reconnu en France et dans plus de 20 pays. Santé humaine et animale, hygiène alimentaire, environnement, agriculture, surveillance du moustique tigre... son champ d'investigation est vaste. Partenaire de l'Institut technique de la betterave et de l'Institut Français de la Vigne et du Vin, il collabore depuis 50 ans avec l'INRAE (l'Institut National de Recherche pour l'Agriculture, l'Alimentation et l'Environnement).



LA PAROLE À...

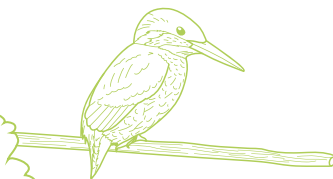
PASCAL TORDEUX • vice-président du Conseil départemental de l'Aisne, Attractivité et Tourisme

« Ensemble, nous devons **faire découvrir nos richesses** : nos églises fortifiées de Thiérache, notre architecture Art Déco, nos immenses forêts... C'est ici que l'histoire de France s'est écrite, de Clovis à François 1^{er}, ou sur le Chemin des Dames. Tous ces atouts nous devons les partager ! **Le mot attractivité se conjugue pour le tourisme comme pour l'économie** : soyons fiers de nos savoir-faire dans l'agriculture, la viticulture, l'industrie ou les nouvelles technologies. Il fait bon vivre dans **un environnement préservé mais tourné vers l'avenir** ! »



130 ans d'existence
152 agents permanents
15 agréments ministériels
35 000 clients
1 500 000 analyses annuelles

TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET DÉVELOPPEMENT DURABLE



Le Département s'engage à préserver un cadre de vie de qualité pour les habitants d'aujourd'hui et pour les générations futures.

PRÉVENTION DES DÉCHETS

Adhérent de Valor'Aisne (syndicat départemental de traitement des déchets ménagers), le Département mène des actions d'éco-exemplarité dans le cadre de son **Agenda 21**. Il accompagne communes, intercommunalités et syndicats dans la tarification incitative, la prévention, la valorisation, et aide au financement d'équipements comme les déchèteries via le dispositif **Aisne Partenariat Investissement**. Pour valoriser les bio-déchets alimentaires, 16 collèges départementaux sont équipés de **composteurs**. 49 collèges ont fait l'objet d'un diagnostic pour mener des opérations de sensibilisation comme le défi "zéro gaspi". Des **tables de tri** et "gachimètres" à pain se généralisent dans les réfectoires.



ESPACES VERTS

La **gestion différenciée** des espaces verts implique la **fauche tardive** des accotements routiers afin de favoriser la biodiversité aux abords des routes départementales. Ce principe durable s'applique également dans 12 collèges axonais où un plan de gestion différenciée des espaces verts implique élèves et professeurs (**suppression des produits chimiques**, installation de **ruches** et **d'hôtels à insectes**, création de mares).

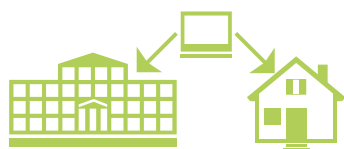
OPTIMISATION ÉNERGÉTIQUE

La "télégestion" est appliquée dans 57 collèges et 50 bâtiments administratifs départementaux. Ces outils permettent de **suivre la consommation exacte de chaque établissement et d'optimiser l'énergie** en fonction des besoins réels. Le « géocooling », connu sous le nom de « puits canadien », est utilisé dans 6 collèges départementaux pour **réguler la température des serveurs informatiques**. Pour l'entretien des routes de l'Aisne, la Voirie départementale développe l'utilisation **des enrobés tièdes**, moins gourmands en énergie que les enrobés classiques, le **recyclage des chaussées** existantes et l'usage de **liants bio-sourcés**.



ESPACES NATURELS SENSIBLES

Le Département s'engage à préserver et valoriser la biodiversité sur **40 000 hectares d'espaces où se concentre la richesse naturelle**. En partenariat avec les acteurs locaux, comme le Conservatoire d'espaces naturels des Hauts-de-France, il accompagne communes, partenaires privés et associations dans la préservation du patrimoine naturel.



57 collèges et **50** bâtiments administratifs en télégestion



49 collèges engagés dans la lutte contre le gaspillage alimentaire



16 collèges départementaux équipés de composteurs



6 collèges équipés de puits canadiens (régulation de la température des serveurs informatiques)



12 collèges engagés dans un plan de gestion différenciée des espaces verts

LA PAROLE À...



MICHÈLE FUSELIER • vice-présidente du Conseil départemental de l'Aisne, Transition écologique et développement durable

« Face aux bouleversements climatiques, la préservation de nos espaces naturels et la maîtrise de nos énergies sont essentielles si l'on veut **léguer un territoire viable aux générations futures**. Le Conseil départemental accentuera ses efforts pour être au rendez-vous d'**une transition nécessaire et impérative** et amplifiera ses **actions de sensibilisation et d'accompagnement**. »

ACTION CULTURELLE ET PATRIMOINE

Le Département apporte son soutien aux acteurs locaux de la vie culturelle et veille à la valorisation de son riche patrimoine historique.

SOUTIEN À LA CULTURE

Spectacle vivant, théâtre, musique, danse, cinéma... Le Département soutient les acteurs du territoire, **une politique volontariste indispensable à la vie culturelle axonaise !**

5,5 M€ en 2021

250 associations soutenues

20 collectivités locales accompagnées



ANIMATIONS ET MÉDIATION CULTURELLES

Archives départementales de l'Aisne, pôle archéologique, Centre d'accueil du Visiteur du Chemin des Dames... les services du Département organisent chaque année **des expositions, conférences et animations** et accueillent le public pour faire découvrir leurs missions. **Suivez leur actualité sur www.aisne.com !**

53 000 visiteurs

11 000 scolaires et jeunes

Consultez le livret des offres pédagogiques sur : www.aisne.com

RESTAURER ET PRÉSERVER

La restauration et préservation des monuments historiques est une prérogative de l'État mais les **églises, pigeonniers, moulins, chapelles et mobilier** peuvent aussi bénéficier d'une aide départementale. Une politique très volontariste a été mise en place pour les travaux sur les monuments classés, propriétés des communes.

Le Département valorise également les **vestiges de l'abbaye de Vauclair, du château de Fère-en-Tardenois et de la porte de Laon à Coucy-le-Château-Auffrique**. Ces trois sites historiques sont en libre accès.





L'ADAMA

L'ADAMA, Association pour le Développement des Activités Musicales dans l'Aisne, favorise la pratique musicale à tout âge et met en œuvre des événements musicaux majeurs comme le Festival de musique ancienne et baroque de l'abbaye de **Saint-Michel-en-Thiérache**, le Festival de **Laon**, les Belles Pages de l'Aisne et les Orgues de l'Aisne en concerts. Elle favorise aussi la diffusion des musiques actuelles à travers le programme ARMADA (Autour des Routes des Musiques Actuelles de l'Aisne).

LECTURE POUR TOUS

La Bibliothèque départementale de l'Aisne (BDA) anime un **réseau de 110 bibliothèques** dans le cadre du **schéma départemental de la lecture publique**. Elle met en place des actions **pour faire reculer l'illettrisme** : cycle de spectacles "Premières pages" pour les plus jeunes, projet "Parlons Médias" à destination des ados et actions en direction des publics dits « éloignés et empêchés ». La BDA, c'est aussi **une offre numérique accessible à tout adhérent d'une bibliothèque** partenaire (magazines en ligne, livres, films et musique).



DEVOIR DE MÉMOIRE

Le Centenaire de la Première Guerre mondiale a montré un fort attrait pour le **tourisme de mémoire**. La Caverne du Dragon s'est modernisée pour devenir le **Centre d'accueil du visiteur du Chemin des Dames**, une porte d'entrée pour tous les sites mémoriels de l'Aisne, véritable **moteur culturel et touristique**.
www.chemindesdames.fr



LA PAROLE À...

NICOLAS RÉBÉROT • vice-président, Action culturelle et patrimoine

« Malgré les difficultés budgétaires, le Département maintient ses politiques facultatives de soutien à la culture. **L'ouverture culturelle** en milieu rural est indispensable pour l'éducation des jeunes générations. Les services du Département sont mobilisés toute l'année pour **accueillir les élèves de tous niveaux, leur ouvrir d'autres horizons et transmettre la mémoire.** »

HABITAT ET STRATÉGIE LOGEMENT

Réhabilitation, lutte contre la précarité énergétique, soutien aux foyers modestes... Avec ses partenaires locaux, le Département s'engage au quotidien pour le « mieux vivre » dans l'Aisne.

LE PIG DÉPARTEMENTAL

Le Département met en œuvre son **Programme d'Intérêt Général d'amélioration de l'habitat (2020-2025)**, en partenariat avec l'ANAH (Agence Nationale de l'Habitat). Destiné aux foyers modestes, très modestes et aux propriétaires bailleurs, il déploie diverses aides financières pour **réhabiliter l'habitat dégradé, lutter contre la précarité énergétique et adapter les logements au vieillissement et au handicap.**

LE FSL (FONDS DE SOLIDARITÉ LOGEMENT)

Le Département gère le Fonds de Solidarité Logement : aide financière aux foyers modestes pour des **impayés d'énergie**, aide à l'**accès au logement, accompagnement social** à la gestion du budget, etc.



BILAN SUR 2 ANNÉES

978 demandes de subvention en 2 ans
18 M€ TTC de travaux générés
431 500 € de subventions du Département

BILAN 2020

2,1 M €
532 000 € de participation du Département
1 439 aides à l'accès/maintien dans le logement
1 862 aides aux impayés d'énergie et d'eau
732 accompagnements sociaux



PARTENARIAT AVEC L'OPAL

Chaque année, le Département alloue **1,5M€** aux **opérations d'investissement portées par l'OPAL 02**. Ces fonds participent au financement de la mise en production de **311 logements locatifs sociaux** (35 M€), la **réhabilitation thermique** de 222 logements (5 M€), la mise en accession dans le cadre du dispositif « **Ma Maison dans l'Aisne** » de 18 parcelles (500 000 €).

SOLIHA, L'ARTISAN DE LA POLITIQUE LOGEMENT DU DÉPARTEMENT

Le Département a mandaté SOLIHA Aisne pour la mise en œuvre du PIG d'amélioration de l'habitat. Les spécialistes de SOLIHA réalisent des **diagnostics énergétiques gratuits** et accompagnent les ménages dans leurs **demandes de financements**.

ESPACES INFOS ÉNERGIE

Le Département de l'Aisne finance les Espaces Infos Energie mis en œuvre par SOLIHA Aisne. Ces **services sont gratuits et accessibles** à tous et permettent de répondre aux questions que se posent les Axonais sur l'énergie et le chauffage, l'isolation, les matériaux de construction, les aides financières, les dossiers de subventions...

SOLIHA
SOLIDAIRES POUR L'HABITAT
AISNE



AGENCE IMMOBILIÈRE SOCIALE

L'agence immobilière sociale gère plus de 230 logements et **met en relation locataires et propriétaires**. Elle garantit aux futurs locataires l'accès à **des logements décents**, et pour les bailleurs, l'agence souscrit **une assurance « impayés de loyers »**. Un accompagnement à la gestion est proposé aux locataires en difficultés financières.



LA PAROLE À...

FREDDY GRZEICZAK • vice-président, Habitat et stratégie logement

« Logement et habitat sont des enjeux prioritaires pour le Département. La lutte contre la précarité énergétique et l'habitat indigne est un défi de taille pour **permettre à chacun de vivre décentement**. **Vieillesse**, situation de **handicap**, nous développons une stratégie adaptée à tous les publics. Des aides sont mobilisables, **nous devons accompagner les publics** pour encourager le renouvellement du parc de logements. »

ADALOGIS : LA SOLUTION DU LOGEMENT ADAPTÉ

Pour les personnes en situation de handicap moteur, visuel ou cognitif, trouver un logement adapté reste difficile. Les équipes de SOLIHA Aisne répertorient les logements et **accompagnent les demandeurs dans leurs recherches**. Ils épaulent aussi les bailleurs dans leurs demandes d'aides pour adapter leurs logements.

ÉQUIPEMENTS DÉPARTEMENTAUX ET INFRASTRUCTURES



50 bâtiments, 5 500 kilomètres de routes, près de 1 000 ponts... le Département a la charge d'un important patrimoine. Modernisation, entretien, gestion et économies, les agents départementaux sont sur tous les fronts.

BÂTIMENTS ET ACCUEIL DU PUBLIC

Le Département est propriétaire d'une cinquantaine de bâtiments accueillant notamment **ses services** : Archives, services sociaux des UTAS (Unités Territoriales d'Action Sociale), centres d'exploitation de la voirie, etc. **La télégestion** est développée dans de nombreux bâtiments **pour réduire la facture énergétique** en gérant à distance chauffage, ventilation et électricité.



VENTES IMMOBILIÈRES

Anciens centres de la voirie, locaux de gendarmerie inoccupés, maisons... le Département vend désormais ses bâtiments vides pour **éviter des coûts d'entretien inutiles**.

A retrouver sur

<https://aisne.com/le-conseil-departemental/ventes-immobilieres>



L'ancien bâtiment du SDIS, rue Gambetta - LAON

ROUTES DÉPARTEMENTALES

Notre département compte environ 5 500 km de routes et près de 1 000 ponts. 20 centres d'exploitation maillent le territoire départemental. Au quotidien, les quelques 350 agents de la Voirie assurent la surveillance, l'entretien des routes (accotements, fauchage...) et la sécurité des usagers (signalétique routière, déviations lors d'accidents, d'intempéries ou de manifestations

sportives...). Le Département alloue chaque année un budget pour les travaux d'entretien, de sécurité et les grands chantiers (giratoires, réfection de ponts). Budget 2021 : 13,3 M€ pour les travaux directs, 5,3 M€ pour le fonctionnement et 12,5 M€ pour les fonds aux tiers (notamment les communes via le dispositif Aisne Partenariat Voirie).

LA VIABILITÉ HIVERNALE

L'hiver, la Voirie départementale est en alerte pour permettre aux usagers de la route de **circuler en toute sécurité**. Le plan de viabilité hivernale détermine **les moyens humains et matériels mobilisables**. Avant de prendre la route, **informez-vous sur les conditions de circulation sur les routes départementales** grâce à l'INFOROUTES02. Travaux, déviations, accidents, inondations, barrières de dégel... les informations transmises par les agents de la voirie et les forces de l'ordre permettent une mise à jour en temps réel de la carte de l'Aisne.

[Aisne.com/inforoutes02](https://www.aisne.com/inforoutes02)

HIVER 2021/2022

5 549 km de routes départementales

256 agents prêts à intervenir en permanence

10 500 tonnes de sel en stock

30 patrouilleurs

48 engins de service hivernal



LA PAROLE À...

MATHIEU FRAISE • vice-président du Conseil départemental de l'Aisne, Equipements départementaux et infrastructures

« Un tel réseau routier nécessite **une surveillance constante** et d'**importants moyens pour son entretien et sa modernisation**. Les ponts sont une véritable problématique dans un département parsemé de rivières. Nous sommes également vigilants au **respect de l'environnement**, avec le ramassage des déchets, beaucoup trop nombreux, c'est désolant, et le fauchage que nous voulons « raisonné » pour préserver la biodiversité. »

TRANSITION ET STRATÉGIE NUMÉRIQUE

Le Département de l'Aisne pilote une politique ambitieuse de développement numérique, avec un triple objectif : déployer un réseau fibre ; développer les usages du numérique pour un territoire attractif et innovant ; construire un numérique « citoyen », accessible et solidaire.



LA FIBRE PARTOUT DANS L' AISNE

C'est au travers du **partenariat avec l'USEDA (Union des Secteurs d'Énergie du Département de l'Aisne) et les collectivités territoriales** que la fibre pour tous devient une réalité. Le Département de l'Aisne est en pointe sur le déploiement de son réseau : **en 2022 l'objectif 100 % fibre sera atteint !** Le Département a investi **22,5 M€** dans cette opération.



DÉVELOPPEMENT DES USAGES NUMÉRIQUES

Depuis 2018 et l'adoption de sa **Stratégie Départementale des Usages et Services numériques**, le Département a réalisé des **avancées considérables** dans :

- **L'e-éducation** : raccordement de tous les collèges à la fibre, ENT (Environnement Numérique de Travail) pour tous les collèges, accompagnement des collégiens et des parents par des ingénieurs pédagogiques, mise à disposition d'une numérithèque, etc.
- **L'e-santé** : lutte contre la désertification médicale, déploiement de la télémédecine et d'outils facilitant le maintien à domicile...
- **L'e-administration** : déploiement de téléservices (subventions aux partenaires, formulaires en ligne), du télétravail, de la visioconférence, accompagnement des collectivités, etc.

Pour travailler sur toutes ces questions, **un Conseil départemental du numérique est créé** réunissant l'ensemble des acteurs à l'initiative du Département (50 000 € investis).



MÉDIATION NUMÉRIQUE

Le Département souhaite construire **un numérique citoyen, accessible et solidaire**. La médiation vers les publics fragiles est une priorité : **16 médiateurs numériques** ont été embauchés avec l'aide de l'État et de l'Europe. Présents dans les UTAS (Unités Territoriales d'Action Sociale), ils **accompagnent** les Axonais en difficulté dans leurs démarches en ligne, en partenariat avec l'État et la Région. Le Département finance également **17 000 pass numériques** ouvrant droit à des heures **dans des centres de formation labellisés**.



TÉLÉPHONIE MOBILE

Depuis 2018, le Département de l'Aisne est engagé dans le « **New deal** », un dispositif d'Etat visant à améliorer la couverture mobile en milieu rural. **40 antennes nouvelles** ont été mises en service par les opérateurs. L'implantation de ces pylônes s'est appuyée sur les résultats de **la campagne de mesure de la couverture mobile du Département** et sur les mesures réalisées par les habitants grâce à l'application « Tu captés ? ». En 2021, le Département a demandé à l'Etat **une accélération de ce plan vital à l'attractivité du territoire**.

LA PAROLE À...

THOMAS DUDEBOUT • vice-président du Conseil départemental, Transition et stratégie numérique

« *L'Aisne a pris les devants pour le déploiement d'un réseau fibre qui rend notre territoire attractif. Il faut maintenant nous saisir collectivement des outils numériques, dans tous les domaines. Santé, éducation, sécurité, nous devons aller encore plus loin et plus vite ! L'humain est au cœur de l'action du Département et nous accompagnons les Axonais vers la transition numérique.* »

SPORT ET TERRE DE JEUX

Le Conseil départemental de l'Aisne est un partenaire incontournable des collectivités locales, clubs, comités sportifs et athlètes de haut niveau. Par ailleurs, en développant les véloroutes voies vertes sur le territoire, il encourage la pratique du vélo. En vue des Jeux Olympiques de 2024, l'Aisne est labellisé Terre de Jeux. Une belle aventure s'annonce !

AIDE AU MONDE SPORTIF

Aides à l'achat de matériel sportif et pédagogique, au fonctionnement des clubs et comités, aux équipes nationales et élites, aux manifestations sportives nationales, internationales ou d'intérêt départemental, bourses aux athlètes, le Département consacre chaque année d'importants moyens en faveur du sport.

Budget 2020 : 1,25 M€.

En 2021, deux nouvelles aides sont venues compléter le dispositif : achat de matériel informatique et acquisition de minibus.



VÉLOROUTES VOIES VERTES

120 km de véloroutes voies vertes sont déjà ouverts à la circulation pour la pratique du deux-roues en toute sécurité, l'objectif visé est de 330 km. Rendez-vous sur www.randonner.fr pour découvrir les circuits proposés sur les véloroutes voies vertes de l'Aisne. Un carnet de route est disponible pour chacun d'eux.

FONDS DÉPARTEMENTAL D'ANIMATION LOCALE (FDAL)

Afin de soutenir l'animation locale, le Département peut accorder une aide financière ponctuelle pour l'organisation de manifestations culturelles, sportives et caritatives à rayonnement cantonal, aux communes de moins de 500 habitants, associations et comités des fêtes. Chaque année, 125 000 € sont dédiés à ce dispositif.



© Aisne Tourisme - B. Gouhoury



LES 8 SITES RETENUS DANS L' AISNE

- Belleu (lutte)
- Bucy-le-Long (judo)
- Fère-en-Tardenois, dojo en construction (judo)
- La Ferté-Milon (haltérophilie)
- Laon (football, handball et goalball paralympique)
- Saint-Quentin (boxe, gymnastique artistique, gymnastique rythmique, tennis de table olympique et paralympique, tir)
- Soissons (tir)
- Tergnier (judo olympique et paralympique)

20
TERRE
DE JEUX
24



LA PAROLE À...

COLETTE BLÉRIOT • vice-présidente du Conseil départemental de l'Aisne, Sport et Terre de jeux

« Bien que compétence facultative, le Département a fait le choix de soutenir le sport, vecteur de dynamisation des territoires, de cohésion sociale et de bien-être. Nous continuerons à soutenir les clubs, associations, comités, qui œuvrent au quotidien à la promotion du sport, notamment auprès de la jeunesse. Les Jeux Olympiques seront une formidable opportunité pour faire de l'Aisne une vitrine où rayonneront nos territoires. Nous sommes prêts ! »

Le Département intensifie ses actions de valorisation du territoire en vue des **Jeux Olympiques de 2024**. Avec Explore Terre de Jeux, **7 circuits pédestres et VTT ont été sélectionnés** en partenariat avec l'Agence Aisne Tourisme et feront l'objet d'une mise en valeur. En octobre, le Département a participé à Lille à une journée de valorisation des **sites retenus pour être Centres de préparation aux Jeux de 2024**. Organisée avec les directeurs techniques nationaux des fédérations, cette journée visait à les convaincre d'envoyer leurs sportifs s'y entraîner. L'Aisne a une belle carte à jouer pour ces Jeux 2024 !

ADMINISTRATION GÉNÉRALE ET BUDGET

Le budget détermine chaque année les moyens alloués aux politiques départementales. L'action sociale, cœur d'action du Département, nécessite le déploiement de moyens humains pour accompagner les Axonais.

En 2021

667 M€

BUDGET : COMMENT ÇA MARCHE ?

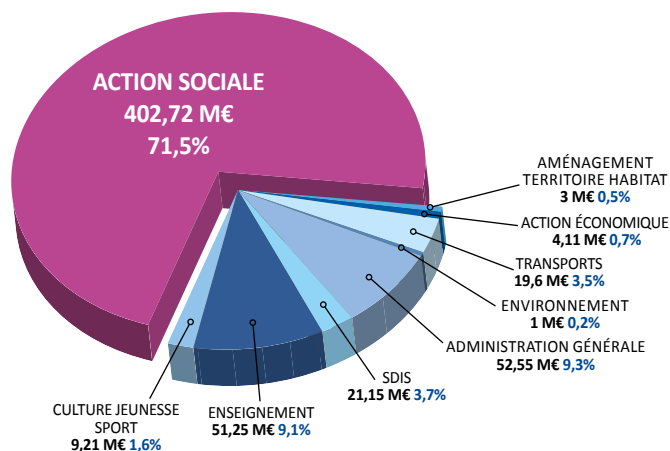
Le budget du Département est **voté chaque année par l'assemblée départementale**. Il s'équilibre en sections de fonctionnement et d'investissement, et prévoit les recettes et les dépenses. En cours d'année, les décisions modificatives permettent d'**ajuster ce budget primitif pour coller à la réalité**.

BUDGET DE FONCTIONNEMENT

Il s'agit du budget de **fonctionnement des services**.

En recettes, le Département peut compter sur les **dotations de l'Etat** et les ressources tirées des **taxes et impôts**. Bonne nouvelle en 2021 : les DMTO (Droits de Mutation à Titre Onéreux) progressent (+4,4 M€), signe d'une relance du marché immobilier.

En dépenses, la majeure partie du budget est dédiée à l'**action sociale**. A l'automne, suite à une légère baisse du nombre de foyers allocataires, le budget **financement du RSA** a été réduit (- 4,59 M€).



Dépenses de fonctionnement - oct 2021

BUDGET D'INVESTISSEMENT

Pour financer ses investissements, le Département compte sur son **autofinancement**, sur les **subventions de l'Etat** et les **emprunts**. Depuis quelques années, pour alléger sa dette, le Département augmente sa capacité d'autofinancement et **réduit le recours à l'emprunt**.

POUR 2021, LES 102,1 M€ DÉDIÉS À L'INVESTISSEMENT SONT CONSACRÉS :

- aux travaux dans les **collèges** et **bâtiments** départementaux, sur les **routes départementales** (34,1 M€) ;
- aux **travaux portés par des tiers** (exemple : communes, intercommunalités) pour l'**aménagement du territoire** et les **voies communales** (38,1 M€) ;
- au remboursement de la **dette** (29,9 M€).



2 500 AGENTS À VOS CÔTÉS AU QUOTIDIEN

Plus de 2 500 agents départementaux, représentant 120 métiers, agissent au quotidien au service des habitants, des associations, des communes ou intercommunalités, pour soutenir leurs nombreux projets, comme pour les aider à résoudre leurs problèmes.

Chaque jour, l'ensemble des travailleurs sociaux œuvrent auprès des plus fragiles : tout-petits, enfants placés, séniors, personnes en situation de handicap, Axonais en difficulté sociale ou professionnelle. Tous les efforts sont fournis pour offrir un service public de proximité aux Axonais qui en ont le plus besoin : permanences sociales sur tout le territoire, consultations itinérantes de PMI pour le suivi des femmes enceintes et des enfants, renforcement de l'accompagnement vers l'emploi des bénéficiaires du RSA, déploiement de conseillers numériques pour lutter contre l'illectronisme, lutte contre l'habitat indigne et la précarité énergétique...

Dans un autre domaine, les agents du Département sont mobilisés pour l'entretien, la réparation, l'aménagement et la modernisation de nos infrastructures : routes départementales, véloroutes, ponts, collèges... L'entretien et la gestion optimisée, notamment avec le développement du pilotage énergétique, ont permis d'améliorer le confort des usagers tout en maîtrisant les dépenses.

Dans les collèges, des centaines d'agents veillent quotidiennement à en faire des lieux propices à la réussite et à l'épanouissement des 24 000 élèves : au-delà des bâtiments et équipements, le déploiement des outils et usages numériques, le contrat culture collège, ou une restauration de qualité y contribuent également.

Depuis quelques années, les modes de fonctionnement évoluent pour faciliter notamment la dématérialisation (demande de subventions en ligne pour les associations et pour les élus locaux, dossier unique pour la prise en charge du handicap...), pour réviser des dispositifs en recherche d'efficience et d'économies ; pour inclure des pratiques plus respectueuses de l'environnement dans le cadre de l'agenda 21 (télétravail, covoiturage...). Pour un service public plus moderne, mais toujours proche des Axonais !




LA PAROLE À...

JEANNE ROUSSEL • vice-présidente du Conseil départemental de l'Aisne, administration générale et budget

« Nous allons poursuivre les efforts entrepris qui portent leurs fruits : réduire le recours à l'emprunt, adapter notre niveau d'investissement à nos capacités pour pouvoir conserver toutes nos politiques volontaristes en matière de solidarités humaines et territoriales. L'action sociale demeure notre priorité : nous déployons tous les moyens humains nécessaires pour accompagner au mieux les Axonaises et Axonais qui en ont besoin. »



LE SENS DE L'INTÉRÊT GÉNÉRAL AVANT TOUT

A l'issue du scrutin du mois de juin, notre groupe, avec ses vingt élus, est devenu le plus important au sein de l'Assemblée départementale. L'Aisne en action entend bien, pour cette nouvelle mandature, **poursuivre son travail** avec pour objectifs de renforcer les solidarités humaines et territoriales, d'accompagner les personnes concernées vers l'emploi, de lutter contre la désertification médicale, d'améliorer les infrastructures, de soutenir les projets des acteurs locaux, de développer les services, avec **le souci constant de porter des politiques respectueuses du développement durable**.

Il nous incombe de continuer, d'une part, à réviser nos politiques publiques pour obtenir des marges de manœuvres indispensables et **rester l'interlocuteur de référence des Axonais et des territoires** et, d'autre part, de **nous concentrer sur les compétences départementales** pour ne pas tromper les électeurs en évoquant des sujets, tel que le projet de circuit Palmer, qui ne relève pas d'une décision adoptée par notre collectivité.

Vous pouvez compter sur notre engagement, notre détermination et notre sens de l'intérêt général.



Pierre-Jean VERZELEN

Président du groupe L'Aisne en action

contact
06 74 36 91 01
pjverzelen@gmail.com

L' AISNE EN ACTION

Sarah Batonnet (Vic-sur-Aisne) - Marie-Françoise Bertrand (Vervins) - Colette Blériot (Saint-Quentin-1) - Roselyne Cail (Guise) - Françoise Champenois (Soissons-1) - Carole Deruy (Fère-en-Tardenois) - Jocelyne Dogna (Saint-Quentin-3) - Mathieu Fraise (Laon-1) - Nicolas Fricoteaux (Vervins) - Freddy Grzeziczak (Saint-Quentin-3) - Isabelle Ittelet (Marle) - Patrice Lazaro (Villers-Cotterêts) - Stéphane Linier (Ribemont) - Jean-Pierre Locquet (Saint-Quentin-1) - Mélanie Nicolas (Hirson) - François Rampelberg (Fère-en-Tardenois) - Nicolas Rébérot (Vic-sur-Aisne) - Jeanne Roussel (Villers-Cotterêts) - Pascal Tordeux (Soissons-1) - Pierre-Jean Verzelen (Marle)

AU TRAVAIL POUR L' AISNE ET LES AXONAIS !

À l'occasion des élections de juin dernier, **la majorité départementale de Nicolas FRICOTEAUX a été largement reconduite**. Toutefois, la forte abstention nous invite à l'**humilité et au travail**.

Au-delà du nécessaire devoir de résultats, nous devons surtout **oser, expérimenter, innover !** Dans nos pratiques comme dans nos propositions.

Les défis qui sont devant nous sont immenses. Nous participerons à recoudre le tissu d'une société divisée, à réconcilier l'entreprise et la solidarité, à préserver les ressources de la planète, à rendre force et dynamisme à nos territoires.

Nous devons également continuer de donner **espoir à la jeunesse**, de favoriser l'**installation de nouveaux médecins**, de préserver au maximum l'**autonomie de nos aînés** et d'accompagner nos concitoyens dans la **transformation numérique**.

Faire de l'Aisne un laboratoire d'idées et d'innovation politique pour **protéger les Axonais, les faire grandir et transformer l'Aisne** : telle est l'ambition des élus de notre groupe.



Thomas DUDEBOUT

Président du groupe L'Aisne Terre innovante

contact
06 78 55 48 92
tdudebout@aisne.fr

L' AISNE TERRE INNOVANTE

David Bobin (Soissons-2) - Thomas Dubebout (Saint-Quentin-2) - Jérôme Duverdier (Hirson) - Pascale Gruny (Saint-Quentin-2) - Véronique Lebeau (Ribemont) - Isabelle Létrillart (Soissons-2) - Delphine Molet (Bohain-en-Vermandois) - Paul Mougnot (Villeneuve-sur-Aisne) - Coralie Venet (Villeneuve-sur-Aisne)

L'APRÈS-COVID : UN TOURNANT POUR L' AISNE ?

Pour notre groupe, l'objectif est d'œuvrer au-delà des clivages traditionnels pour **permettre à l'Aisne de se développer durablement** et favoriser l'émancipation des Axonais.es.

Composante de la majorité départementale, il rassemble 7 élus avec **une forte conviction progressiste, écologique et sociale**.

En ce début de mandat, nous avons accueilli très positivement la création d'une délégation entièrement dédiée à la transition écologique, pour **mieux lutter contre le changement climatique**. Les orientations budgétaires vont aussi dans le bon sens avec **plus d'investissements et plus de soutien aux communes**.

Alors que l'économie connaît une éclaircie, nous devons tout faire pour soutenir l'insertion professionnelle des publics fragiles, **sortir des foyers de la précarité et favoriser l'emploi**.

Suite à la crise sanitaire, **l'Aisne devient plus attractive** grâce au télétravail et à la recherche d'un cadre de vie apaisé. Un tournant à renforcer.



Sébastien EUGÈNE

Président du groupe L'Aisne progressiste et solidaire

Contact
03 23 24 60 13
seugene@aisne.fr

L' AISNE PROGRESSISTE ET SOLIDAIRE

Hugues Cochet (Guise) - Dominique Duclos (Essômes-sur-Marne) - Sébastien Eugène (Château-Thierry) - Michèle Fuselier (Château-Thierry) - Anne Maricot (Essômes-sur-Marne) - Yann Rojo (Bohain-en-Vermandois) - Annie Tujek (Laon-1)

Nous formons un groupe de 3 femmes et 3 hommes dont 2 nouveaux sur Chauny et Tergnier, vraiment soudé et volontaire autour des valeurs de la gauche et de l'écologie. Depuis notre élection, nous travaillons nos dossiers ensemble, complémentaires de nos compétences et convictions humaines ; 6 face à une majorité de 36.

Nous serons attentifs à l'action sociale pour qu'elle bénéficie réellement aux personnes qui en ont le plus besoin. Nous serons force de proposition pour faire avancer, enfin, concrètement l'écologie pour mieux vivre dans l'Aisne après 6 ans d'immobilisme regrettable face aux urgences.

L'autodrome PALMER de Couvron ? Sans nouvelles ! Quel aveuglement de la majorité départementale ! Ce projet climaticide, c'est Perette et le pot au lait. Adieu les promesses d'emplois (jusqu'à 1000). Catastrophique !

Nous faisons remonter en assemblée et commissions les dysfonctionnements, nous apportons des solutions pour y remédier dans les secteurs de compétences du Conseil Départemental : social, collèges, voirie, soutien aux associations... sans oublier de dire ce que nous approuvons !

Nous voulons être avant tout à votre disposition et proches de vous.



Thierry DÉLEROT

Président du groupe L'Aisne en commun - Gauche - Écologie

contact
Martin Carret
03 23 24 60 16 - 07 88 48 17 84
carretmartin@gmail.com

L' AISNE EN COMMUN - GAUCHE - ÉCOLOGIE

Thierry Délerot (Laon 2) - Aurélien Gall (Tergnier) - Brigitte Fournié-Turquin (Laon-2) - Mario Lirussi (Chauny) - Fabienne Marchionni (Chauny) - Caroline Varlet-Chénot (Tergnier)



LE DÉPARTEMENT À VOTRE SERVICE

www.aisne.com



FAMILLE

SÉNIORS

ASSOCIATIONS

PERSONNES EN
DIFFICULTÉS

EN SITUATION
DE HANDICAP

- ✓ AIDES ET CONSEILS
- ✓ INFOS PRATIQUES
- ✓ ACTUALITÉS
- ✓ IDÉES DE SORTIES

SUIVEZ-NOUS SUR →  facebook / departement.aisne02